

## **Conseil de l'UFR**

### **Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 23 mai 2024**

**Compte rendu n° 27**

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS (procuration à Mme Alice FABRE)
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
M. Romaric BARDET
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO (procuration à Mme Alice FABRE)
Mme Alice FABRE
M. Guy LAMBERT (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
M. Stefano MAGNI (procuration à M. Raffaele RUGGIERO)
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER (procuration à Mme Valérie ANDRE)
<b>COLLEGE IATSS</b>
M. Samba DIOP
Mme Christine JOLLOIS
Mme Nathalie KATCHDOURIAN (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
M. Leonardo PEREZ(à partir de 10h15)
M. Lorenzo PHILIPPE
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
Mme Aurélie BIANCARELLI (procuration à M. Guy GIMENEZ)
M. Pierre-Emmanuel CASANOVA (procuration à M. Guy GIMENEZ)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)

<b>INVITES</b>
Mme Nathalie BESNARD
M. Sébastien LEFAIT
Mme Nadia MESLI
Mme Francesca MANZARI
Mme Christine POPLIMONT
M. Jean-Philippe POTIER
Mme Viviane ROSATI
Mme Linda ZAOUI

Les directeurs de départements étaient invités à cette séance.

**32 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**Mme Poplimont**, Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h.

**Ordre du jour :**

1. Validation du compte-rendu du CUFR du 25/04/24 (délibération)
2. Informations et questions diverses
3. Les enseignements hors maquette (délibération)
4. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (délibération)
5. Le calendrier universitaire 2024-2025 (délibération)
6. Manifestations scientifiques – 2e appel 2024 (délibération)
7. Projet Relations Internationales (délibération)
8. Motion concernant le tractage hors élections (information)
9. Groupe de travail « emplois du temps » (information)
10. Point d'avancement sur l'offre de formation au sein des services administratifs (information)
11. Bonus dans les nouvelles maquettes (information)
12. Attribution du nom d'une enseignante décédée à une salle (délibération)
13. Propositions de la commission consultative relative à l'offre de formation 24/28 (délibération)

**1. Validation du compte-rendu du CUFR du 25/04/24 (délibération)**

Pas de demande de modification.

**Vote** du compte-rendu du CUFR du 25 avril 2024 : 30 pour et 1 abstention (31 votants)

**2. Informations et questions diverses**

- Les heures de LANSAD : Dans le contexte contraint de l'enveloppe de l'offre de formation, les experts de la commission consultative ont proposé d'établir les modules de formation du Lansdad à 2H30 et non 3H00. Cette norme correspond à ce titre au chiffrage qui a été fait de l'enveloppe du Lansdad, votée dans le cadre de l'offre de formation, lors du dernier conseil de l'UFR
- Appel PEP : La campagne pour la Prime d'Engagement Pédagogique (PEP) 2024 est lancée. Les dossiers de candidature doivent être transmis avant le 5 juin
- Master MEEF et CAPES : pas de nouvelle information pour l'instant. **Mme André** précise, qu'avec Mme Bancaud, elles ont obtenu quelques informations, en particulier que le concours 2025 aura lieu en fin de L3, ce qui implique l'organisation simultanée de 2 concours différents. **Mme Poplimont** indique que cela n'est pas encore acté. **Mme André** souhaiterait que la venue de la directrice de l'INSPE au sein du conseil d'UFR soit préparée. **M. Ouerfelli** précise que le Ministère a déjà acté que le nouveau concours se tiendra en 2025 et qu'à ce titre les maquettes sont prêtes. **M. Le Thiec** propose de créer une commission pour préparer ce changement. **Mme André** est chargé de présider cette commission.
- Toutes les maquettes de diplômes n'ont pas encore été remontées alors que la modélisation a commencé. Mme Poplimont a donc chargé les équipes administratives de procéder à la modélisation des maquettes non remontées avec la dernière version envoyée.
- Mme Poplimont a reçu en tant que vice-présidente, un appel à candidature pour une mission de responsable de la plateforme de données statistiques en ALLSH. L'appel avec une fiche de poste détaillée vont être envoyé en début de semaine prochaine. Les élus du conseil voteront sur les candidatures lors d'un prochain conseil. **M. Le Thiec** demande à ce que l'actuelle chargée de mission vienne présenter son bilan lors de cette séance.
- **M. Vigliano** demande des informations quant à la prochaine élection du Directeur de l'UFR. **Mme Poplimont** précise que l'élection aura lieu le jeudi 27 juin lors d'un conseil d'UFR dédié. Les candidats auront 10 minutes de présentation et les membres pourront leur poser des questions durant 15 minutes. Les candidatures devront être déposées au plus tard le 19 juin. L'arrêté électoral sera diffusé à l'ensemble de la communauté au plus le 27 mai.

**3. Les enseignements hors maquette (délibération)**

Point présenté par Nadia Mesli

Présentation des enseignements hors maquette (page 6 de la présentation Power Point).

Il est rappelé que les enseignements hors maquette sont non inclus dans les maquettes mais également non soumis à évaluation.

**Vote** des enseignements hors maquette : 30 pour et 2 abstentions (32 votants)

#### **4. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) (délibération)**

Point présenté par Nadia Mesli

**Mme Poplimont** tient avant tout à remercier Mme Besnard pour la mise en place d'un dispositif unique d'aide aux enseignants-chercheurs.

**Mme Besnard**, en charge de coordonner la saisie de l'offre de formation dans les différentes applications, explique la mise en place de permanence pour l'accompagnement des enseignants-chercheurs dans la compréhension des documents liés aux M3C.

**M. Le Thiec** demande à ce que le conseil se saisisse de la question des ECI (évaluations continues intégrales) et préconise aux équipes pédagogiques un seul choix possible d'ECI.

**M. Gimenez** explique que pour certains masters professionnels les évaluations se font sur une seule note et sont pénalisantes pour certains étudiants.

**Mme André** demande si le contrôle continu partiel pourra être remis en place. **Mme Mesli** rappelle que M3C présentées ce jour se réfèrent au contrat d'objectifs et de moyens a été voté en janvier 2023 par le conseil d'UFR, suite à la mise en place d'un groupe de travail et des votes en comité des études. **Mmes André, Caire** et **M. Ouerfelli** souhaitent savoir si l'on peut revenir sur le vote d'un document aussi dense, car dans la pratique cela ne fonctionne pas. **Mme Poplimont** rappelle qu'il a été entendu que la première année de la nouvelle offre de formation sera une année test, pendant laquelle il pourra y avoir des ajustements. A la demande de Mme Caire, **Mme Poplimont** s'engage à être le relai de cette demande auprès de la nouvelle équipe décanale et à suivre les différentes demandes d'ajustement en tant que vice-présidente déléguée.

Présentation des M3C au niveau établissement pour les licences et licences professionnelles en 3 ans (page 9 de la présentation Power Point)

**M. Le Thiec** souhaite savoir s'il y a toujours une note éliminatoire, car le document semble indiquer le contraire. **Mme Mesli** le confirme. Il souhaite qu'il soit mieux explicité qu'il y a bien une note seuil pour l'obtention d'un diplôme.

Présentation des M3C au niveau établissement pour les masters (page 10 de la présentation Power Point)

**M. Le Thiec** s'inquiète des sessions trop tardives qui peuvent pénaliser les étudiants qui souhaitent partir ensuite en mobilité ou les étudiants salariés.

**M. Perez** rappelle que la session unique d'examens inquiète les élus étudiants de la liste Union Etudiante, car elle ne permet pas l'arrivée d'étudiants en cours d'année, y compris les réorientations. Il rappelle également qu'en master la seconde chance n'existe plus et inquiète les étudiants. **Mme Ludwig** précise que les étudiants, en particulier extra-communautaires, ont une date butoir pour s'inscrire en master, au maximum un mois après la rentrée.

**M. Le Thiec** souhaite connaître les dates de ces sessions uniques en master. **Mme Rosati** indique les calendriers de M1 seront similaires à ceux de M2. Il a également constaté que les Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) sont devenus beaucoup plus drastiques et souhaite que les votes des M3C licences et masters soient dissociés.

**Mmes Assam et Herment** s'inquiètent que les soutenances en M1 soient possibles jusqu'en novembre. Les étudiants n'auront pas leurs résultats de M1, tout en devant suivre les cours en M2. **M. Le Thiec** explique qu'il sera possible à chaque responsable de master de fixer les dates de soutenance.

**M. Philippe** s'inquiète que les propositions faites ne prennent pas en compte la réalité du terrain, en particulier pour les étudiants étrangers.

Présentation des M3C au niveau établissement pour les licences professionnelles en un an (page 11 de la présentation Power Point)

**M. Le Thiec** souhaite savoir si les responsables de licences professionnelles ont été informés de ces modalités et si cela leur semble acceptable.

Présentation des M3C au niveau de l'UFR et des modifications pour les licences et licences professionnelles (page 13 de la présentation Power Point)

Modalités ECI 2<sup>e</sup> chance en fonction des modifications (page 14 de la présentation Power Point)

**M. Le Thiec** a noté que la responsabilité des rapports et des PV de soutenance revient aux départements. **M. Rosati** précise que les PV sont bien édités par le service de la Scolarité.

**Mme André** a constaté qu'au niveau du contrôle continu intégral, il y a un problème pédagogique avec le fait que la 3<sup>e</sup> note ne soit pas prise en compte.

**M. Le Thiec** réitère son souhait que le conseil se prononce sur un choix que les équipes pédagogiques devront suivre afin que cette modalité soit identique pour tous les diplômés en ECI et donc bien plus lisibles pour les étudiants.

**M. Philippe** souhaite savoir si les étudiants en licence qui vont s'inscrire auront bien le droit à la session de 2<sup>e</sup> chance. **Mme Mesli** le confirme.

Présentation des M3C au niveau de l'UFR et des modifications pour les masters (page 15 de la présentation Power Point)

**M. Ruggiero** pense que le conseil est une instance politique qui ne doit pas imposer des modalités.

**Mmes Herment et Caire** pensent que les 3 modalités d'ECI peuvent s'adapter à chaque diplôme sans être anti-pédagogiques, mais peuvent être compliquées à comprendre par les étudiants.

**Mme Poplimont** précise que ces préconisations ne pourront pas être mises en place pour la rentrée 2024.

**Mme André** propose que soit préparée pour cette rentrée une note à l'attention des responsables de diplômés sur les avis des membres du conseil quant à chacune des possibilités d'ECI.

**Vote** pour des propositions de préconisation pour les 3 choix de contrôle des connaissances et compétences, dans le cadre des évaluations continues intégrales : 30 pour et 2 abstentions

**Vote** des modalités de contrôle des connaissances et compétences, niveau Licence : 29 pour, 2 contre et 1 abstention.

**Vote** des modalités de contrôle des connaissances et compétences, niveau Masters : 18 pour, 9 contre et 5 abstentions.

**Vote** des modalités de contrôle des connaissances et compétences, niveau Licence professionnelle : 23 pour, 2 contre et 7 abstentions.

## 5. Le calendrier universitaire 2024-2025 (délibération)

Point présenté par Jean-Philippe Potier

Il s'agit d'un document de travail, discuté depuis le mois de février.

La date d'une rentrée au 23 septembre avait déjà été envisagée avant la démission de l'équipe décanale.

**Mme Poplimont** demande que le calendrier soit modifié pour que les examens ne soient pas la première semaine de juillet, en supprimant peut-être une semaine de vacances ou réduire d'une semaine les 3 semaines dédiées aux corrections.

**M. Ouerfelli** pense que pour cette année spécifique, avec une rentrée décalée, les enseignants chercheurs peuvent faire l'effort de réduire le temps de corrections et propose cette alternative pour éviter que les examens aient lieu en juillet.

**Mme Poplimont** rappelle qu'il est toujours difficile d'obtenir les notes auprès de certains enseignants-chercheurs.

**Mme André** demande à ce que les épreuves « lourdes » se déroulent au début de la session d'examens, si le choix est porté sur la suppression d'une semaine de corrections. **Mme Rosati** précise que c'est ce qui est toujours prévu.

**M. Philippe** pense qu'il ne faut pas se satisfaire d'une rentrée si tardive et demande le renforcement des équipes administratives pour accélérer la mise en place de la nouvelle offre de formation. **Mme Poplimont** l'informe que l'UFR ne manque pas de personnel dédié à l'offre de formation. **Mme Ludwig** insiste également sur le fait que les applicatifs de gestion ne permettent pas de multiplier les connexions simultanées.

**M. Philippe** invective Mme Poplimont car il n'a pas apprécié d'être interrompu et lui reproche d'être « odieuse » et « condescendante ».

**Vote** du calendrier universitaire 2024/2025 avec la suppression d'une semaine de corrections : 29 pour, 1 contre et 2 abstentions.

## **6. Manifestations scientifiques – 2e appel 2024 (délibération)**

Point présenté par Sébastien Lefait.

La répartition de la dotation globale est proposée par le comité de la recherche selon 4 catégories :

- Financement à hauteur de 78% pour les projets ayant obtenu deux A+
- Financement à hauteur de 53% pour les projets ayant obtenu un seul A+
- Financement à hauteur de 28% pour les projets ayant obtenu au moins un A
- Pas de financement pour les projets n'ayant obtenu que des B

M. Ruggiero tient à remercier M. Lefait pour la transparence des débats lors du comité de la recherche du 21 mai mais tient toutefois à rappeler que l'absence de certains membres élus, ayant expertisé des dossiers, pénalise les débats.

**Vote** du financement des manifestations scientifiques du 2<sup>e</sup> appel 2024 : unanimité (32 votants)

## **7. Projet Relations Internationales (délibération)**

Point présenté par Francesca Manzari

Présentation du projet (pages 21 et 22 de la présentation Power Point)

Il s'agit d'un accord de coopération avec l'Université of Central Florida, porté par Jean Louis Claret (DEMA / LERMA). Ce projet propose des mobilités et l'organisation de journées d'études.

**Mme André** s'interroge sur les possibilités de mobilité étudiante qui sont rares avec des universités américaines, et si le porteur a réussi à proposer des équivalences de diplômes. Mme Manzari le confirme.

**Vote** pour l'accord de coopération avec l'Université of Central Florida : unanimité

## **8. Motion concernant le tractage hors élections (information)**

**Mme Poplimont** précise que le Président souhaite rester conforme au règlement intérieur qui interdit le tractage, en dehors des périodes électorales.

## **9. Groupe de travail « emplois du temps » (information)**

Point présenté par Jean-Philippe Potier

Une réunion d'information va être mise en place sur la réalisation de ces emplois du temps.

Mme André souhaitait savoir ce qui empêche l'avancement du travail sur les emplois du temps.

Mme Besnard et M. Potier précisent que cela est fonction du retour des maquettes.

M. Le Thiec avait demandé ce point pour rassurer les équipes et surtout le service du Lansad pour la sanctuarisation des MTU.

## **10. Point d'avancement sur l'offre de formation au sein des services administratifs (information)**

Point présenté par Nathalie Besnard

Pour permettre d'avancer plus rapidement et rentrer les maquettes dans les différents outils, il a été décidé de mobiliser les personnels de tous les services impliqués dans la mise en place de la nouvelle offre de formation et d'organiser de la rentrée.

**Mme Besnard** précise également que les services de l'UFR doivent se conformer aux délais imposés par les différents outils qui sont en lien entre eux.

La priorité est de pouvoir mettre en place les inscriptions administratives dès le 1<sup>er</sup> juillet et les inscriptions pédagogiques dès le 9 septembre.

**M. Potier** indique que le service RH est également impliqué avec la saisie des services dans ARES.

Il explique également que cette période difficile est également mise à profit pour permettre au personnel de monter en compétence en particulier sur les outils

## **11. Bonus dans les nouvelles maquettes (information)**

Point présenté par Jean-Philippe Potier

Les informations sur l'intégration des bonus ont été indiquées dans le point 4 sur les M3C.

### **12. Attribution du nom d'une enseignante décédée à une salle (délibération)**

Point présenté par Christine Poplimont

**Mme Poplimont** explique aux membres qu'elle a été sollicitée par le mari d'une enseignante de l'UFR décédée à seulement 34 ans, pour qu'une salle ou la section Philosophie de la bibliothèque porte son nom, pour lui rendre hommage.

**Mme Fabre** se demande s'il ne serait pas intéressant de redonner des noms à plusieurs salles.

**Mme Ludwig** pense qu'humainement il serait évident de soutenir la demande de son conjoint. M. Philippe soutient également cette demande car il a eu cette enseignante en cours et la trouvait très humaine et investie.

**Mme Bancaud** propose de demander son avis à son département.

Ce point sera mis à nouveau à l'ordre du jour du prochain conseil.

### **13. Propositions de la commission consultative relative à l'offre de formation 24/28 (délibération)**

Point présenté par Christine Poplimont

Le Master Sciences Cognitive a été oublié dans la liste des masters votés en conseil.

La licence Arts du Spectacle en alternance n'a pas été financée

**Vote** des propositions complémentaires de la commission consultative : 31 pour et 1 abstention (32 votants)

**Mme Poplimont** lève la séance à 13h20.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.